



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne au
61^e colloque de Westminster sur les usages et la procédure
parlementaire**

**Section canadienne de
l'Association parlementaire du Commonwealth**

Londres, Royaume-Uni

du 9 au 12 mars 2012

Rapport

Participants

Le colloque a accueilli soixante-cinq représentants provenant de l'île d'Aurigny, d'Australie, de la Barbade, des Bermudes, du Canada, des îles Malouines, du Ghana, de Hong Kong, d'Inde, de Jersey, du Kenya, de Kiribati, du Malawi, de la Malaisie, des Maldives, de Malte, de Nouvelle-Zélande, d'Oman, du Pakistan, du Rwanda, des Seychelles, de la Sierra Leone, du Somaliland, d'Afrique du Sud, du Sri Lanka, de Tanzanie, de Gambie, de Trinité-et-Tobago et d'Ouganda, ainsi qu'un observateur du PNUD. Mme Jinny Jogindera Sims, députée et M. John Williamson, député représentaient le Canada.

But

Améliorer la capacité des délégués de travailler plus efficacement dans leurs assemblées législatives respectives.

Objectif

Par des séances de discussion et d'information et des observations pratiques, analyser :

- le rôle du Parlement pour ce qui est de tenir l'exécutif comptable de ses actes;
- le rôle des partis d'opposition et des relations entre partis
- la transparence et la discipline de parti
- le rôle de la seconde chambre et le système bicaméral
- la relation entre le Parlement et les médias
- la représentation et le rôle du député dans la circonscription
- le rôle du Président et des services aux députés

Résumé

Le colloque était extrêmement bien planifié et comportait des ateliers structurés, des séances de discussion, des réceptions et des dîners de travail, des séances sur le Parlement à l'œuvre, des visites de circonscription et des visites de Westminster. L'expérience a été pour les délégués à la fois instructive et éducative. Il était très excitant de pouvoir discuter des rouages d'une démocratie parlementaire avec les collègues d'autres pays et de nous rendre compte de la façon dont le contexte culturel avait façonné les pratiques parlementaires à partir du modèle de Westminster. Les sessions qui comportaient du travail en petits groupes pour encourager l'échange et la discussion des expériences différentes ont été les plus dynamiques et les plus mémorables.

La période de questions et la période de questions du premier ministre ont été fort intéressantes. Cela tenait à la fois du théâtre et de la démocratie.

L'un des faits marquants du colloque a été la visite d'une circonscription de banlieue. Les organisateurs ont très bien réussi à apparier les circonscriptions. Les délégués ont eu le privilège de se rendre dans une circonscription de banlieue où la population est très diversifiée.

Session 1 : Introduction au Parlement

Survol de la structure du Parlement britannique, en insistant notamment sur l'aspect historique, les réformes récentes, les éléments caractéristiques, les questions d'actualité et débats récents. Une des principales distinctions est que ce sont les simples députés qui choisissent dans les faits ce qui est débattu en Chambre. Le Président est élu par la Chambre, tout comme la plupart des présidents des comités permanents. La Chambre verse les pétitions sur son site Web et, si plus de 100 000 signatures sont réunies, la pétition peut être débattue en Chambre. Le Royaume-Uni a adopté un mandat fixe pour son Parlement, et le premier ministre doit disposer de la majorité des voix pour qu'il y ait dissolution anticipée. L'Angleterre dispose de son premier gouvernement de coalition de temps de paix, de sorte que l'opposition est limitée. La Chambre des lords est en train de remanier sa composition, et son avenir fait l'objet de débats animés. Il est intéressant de noter que chaque pays a adapté le modèle de Westminster.

Session 2 : Le processus législatif

La session a porté principalement sur l'origine des projets de loi, les projets de loi d'initiative parlementaire et la rédaction et l'adoption des projets de loi.

Session 3 : Le rôle du député

Les députés doivent être prêts à défendre des causes impopulaires. Le député doit en fin de compte faire ce qui est « bien ». Le rôle du député est à la fois réactif et proactif, tant au Parlement que dans la circonscription. L'utilisation de divers outils, notamment les nouvelles technologies pour mobiliser les électeurs et les groupes d'intérêt, a été expliquée. Le travail en circonscription y est qualifié de « chirurgie » et les députés n'ont pas tous des bureaux dans les circonscriptions. Les députés et la Chambre des communes font un effort concerté pour mobiliser les citoyens désintéressés.

Session 4 : Le rôle de l'opposition

La session a porté sur le rôle de l'opposition sur le plan de l'examen de l'exécutif, du financement des partis d'opposition et du mode de coopération avec les membres d'autres partis. L'opposition doit chercher à nouer des liens forts avec les groupes de la société civile. Il semble que les partis d'opposition dans tous les pays peinent à capter l'attention des médias pour qu'ils s'intéressent aux questions débattues. Tous souhaitent des médias véritablement libres et indépendants de l'État et du parti au pouvoir. Il est essentiel pour l'opposition de se focaliser sur les dossiers d'actualité et de bâtir des alliances (être créative). Le Royaume-Uni va élire les commissaires de police. Les motions présentées le jour de l'opposition passent inaperçues et il est difficile de diffuser le message au public.

Session 5 : Gestion du Parlement

Les greffiers ont décrit comment les deux Chambres collaborent et le mode de gestion et d'administration du Parlement britannique. Session très technique et instructive

Session 6 : Le système bicaméral et le travail de la seconde Chambre

Au cours de la session, un groupe d'experts a tenu une discussion sur les avantages et les inconvénients du système bicaméral, le lien entre les deux Chambres et le rôle du Lord Speaker. La Chambre des lords est en pleine mutation et le House of Lords Reform Bill devrait se traduire par une transformation majeure. Ce projet de loi est très controversé et donne lieu à une vive lutte de pouvoir entre les deux Chambres. On craint que, si les deux Chambres ont des représentants élus, il y ait des impasses insolubles. On craint également qu'une Chambre des lords élue n'affaiblisse la Chambre des communes et qu'une fois les deux Chambres démocratiquement élues, il n'y ait des contestations aux termes de la Constitution. Actuellement, la Chambre des lords dispose de plus de 800 membres (à vie, évêques et nommés). La seconde Chambre fonctionne actuellement par consensus.

« La Chambre des communes fait le travail, et la Chambre des lords conseille à partir de superbes locaux. »

Session 7 : La discipline de parti au sein du Parlement

La session a porté sur le mode de fonctionnement des whips entre les premières banquettes et les dernières banquettes, la discipline de parti et l'interaction entre le gouvernement et l'opposition pour s'acquitter des activités parlementaires. La discipline de parti est gérée par l'entremise des whips (de un à trois). La confiance du public dans le processus démocratique est sapée si l'opposition ne peut mener son rôle d'examen des projets de loi.

Session 8 : Le Parlement à l'œuvre

J'ai participé à la période des questions à la Chambre des communes. Une belle représentation théâtrale qui met en lumière le premier ministre, et le Président n'hésite pas à utiliser son pouvoir pour animer la session.

Session 9 : Le système de comités

Cette session a porté essentiellement sur le rôle et la fonction des comités. Les comités du Royaume-Uni sont indépendants et choisissent leurs propres sujets d'étude. Les présidents sont élus par la Chambre des communes par un vote secret et les membres sont élus par chaque parti. Les délais et les ressources sont gérés par les greffiers.

Session 10 : Le rôle du chef parlementaire

Session sur la gestion de la Chambre et les relations entre le Parlement et le gouvernement.

Session 11 : La dévolution au Royaume-Uni

La session a porté sur les défis qui se maintiennent et le vote imminent en Écosse. Le Parti national est majoritaire en Écosse et un référendum est prévu pour août 2014.

Session 12 : Tenir le premier ministre comptable des politiques de son gouvernement

En Angleterre, il y a une période de questions destinées au premier ministre. Les délégués ont observé le processus et discuté des avantages et des limites de cette activité.

Session 13 : Le rôle des médias dans la surveillance parlementaire

La session a porté sur les liens entre les députés et les médias, locaux et nationaux, l'utilisation des nouvelles technologies et la formation des députés. Les médias jouent un rôle essentiel, et les députés doivent être formés sur la façon d'établir des relations et d'utiliser les médias aux niveaux locaux, nationaux et au niveau de Westminster. Les députés sont encouragés à recourir aux nouvelles technologies. On a dit que les médias et les députés usent et abusent de leurs relations mutuelles.

Session 14 : Questions et motions

Exposé très technique sur les différents types de motions et les règles régissant les questions posées en Chambre. Le Président est beaucoup plus susceptible d'intervenir au Royaume-Uni pour dire qu'une question a déjà été posée ou que l'on y a déjà répondu.

Session 15 : Diffusion des sessions

On s'efforce de façon concertée au Royaume-Uni d'encourager et de mobiliser le public à l'égard du travail du Parlement et d'utiliser les diffusions des sessions pour l'informer et le sensibiliser.

Session 16 : Les femmes au Parlement et la politique

Les femmes sont sous-représentées dans les deux Chambres. Le Parti travailliste a augmenté ses effectifs féminins par l'action positive, mais il reste encore beaucoup à faire. Il était intéressant de noter que les pays non occidentaux se sont fixé des objectifs et que certains sont beaucoup plus avancés que des pays occidentaux.

Session 17 : Le Parlement et les OGN

Tous les membres des Nations Unies font l'objet d'un Examen périodique universel. Cette session a porté sur le rôle des ONG dans l'amélioration des droits humains dans chaque pays.

Session 18 : Normes et privilèges

Discussion de nature très technique.

Session 19 : Le rôle du Président

Le rôle du Président tant à la Chambre qu'ailleurs, son élection et son adhésion à un parti ont été discutés. Il joue un rôle très actif et veille à ce que les ministres fassent leurs annonces en Chambre, et il se sert du procédé lié aux questions urgentes pour demander des comptes à un ministre. Le Président se déplace un peu partout au pays pour informer et sensibiliser la population sur le rôle et le travail important du Parlement dans une démocratie. Il se perçoit comme un ambassadeur.

Session 20 : Systèmes d'information parlementaire

Il s'agissait de la bibliothèque et des autres soutiens dont peuvent disposer les députés. Westminster a investi des ressources incroyables afin d'améliorer le soutien aux députés et l'accès en ligne pour le public. Les citoyens peuvent présenter des questions à l'aide de twitter et il y a une section de sensibilisation dont le but est de mobiliser et d'éduquer le public relativement au travail du Parlement.

Session 21 : Préparation des visites dans les circonscriptions et comptes rendus

Les délégués ont eu le plaisir de visiter de nombreux bureaux de circonscriptions. Il était également intéressant de visiter les curiosités des circonscriptions.

Session 22 : Les jeunes et le Parlement – Mobiliser la prochaine génération

Des jeunes dynamiques provenant d'un parlement de jeunes ont évoqué leurs expériences et conseillé les parlementaires. Westminster fait un effort concerté pour mobiliser les jeunes tant au Royaume-Uni qu'ailleurs.

Respectueusement soumis,

M. Joe Preston, député

Président

Section canadienne de
l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (ACP)
ACTIVITÉ	61 ^e colloque de Westminster sur les usages et la procédure parlementaires
DESTINATION	Londres, Royaume-Uni
DATES	Du 9 au 12 mars 2012
DÉLÉGATION	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	Mme Jinny Jogindera Sims, députée, M. John Williamson, député
PERSONNEL	
TRANSPORT	2 764,53 \$
HÉBERGEMENT	3 817,27 \$
HOSPITALITÉ	0,00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	1 444,33 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	761,77 \$
TOTAL	8 787,90 \$